

# Baromètre CMAP

Médiations réalisées en 2020

Arbitrages réalisés en 2019-2020

Centre de Médiation et d'Arbitrage de PARIS

39 Avenue Franklin Delano Roosevelt

75008 Paris

Tél: 01 44 95 11 40

[cmap@cmap.fr](mailto:cmap@cmap.fr)

[www.cmap.fr/](http://www.cmap.fr/)



# Le CMAP



Créé en 1995 par la Chambre de Commerce Paris Ile-de-France, le Centre de Médiation et d'Arbitrage de PARIS a accompagné plus de 10 000 entreprises.

Leader de la résolution des conflits de l'entreprise, le CMAP est l'unique acteur du marché qui publie annuellement ses statistiques d'activité.

Le CMAP a créé l'Institut 131, organisme de formation dédié aux Modes Alternatifs de Règlement des Différends.



[Consulter les Baromètres précédents](#)

# Médiations



# STATISTIQUES DE LA MÉDIATION



La base retenue, hors Consommation, est celle de 282 dossiers ouverts en 2020 par le Centre. Soit une augmentation de près de 9% du nombre de saisines par rapport à 2019.

Si nous avons constaté un léger ralentissement des saisines les 15 premiers jours du premier confinement, ce retard a progressivement été rattrapé et même dépassé puisque nous sommes rapidement revenus à une tendance plutôt haussière.

 Sur **656** dossiers :



**282 dossiers**  
**Médiations Entreprises**

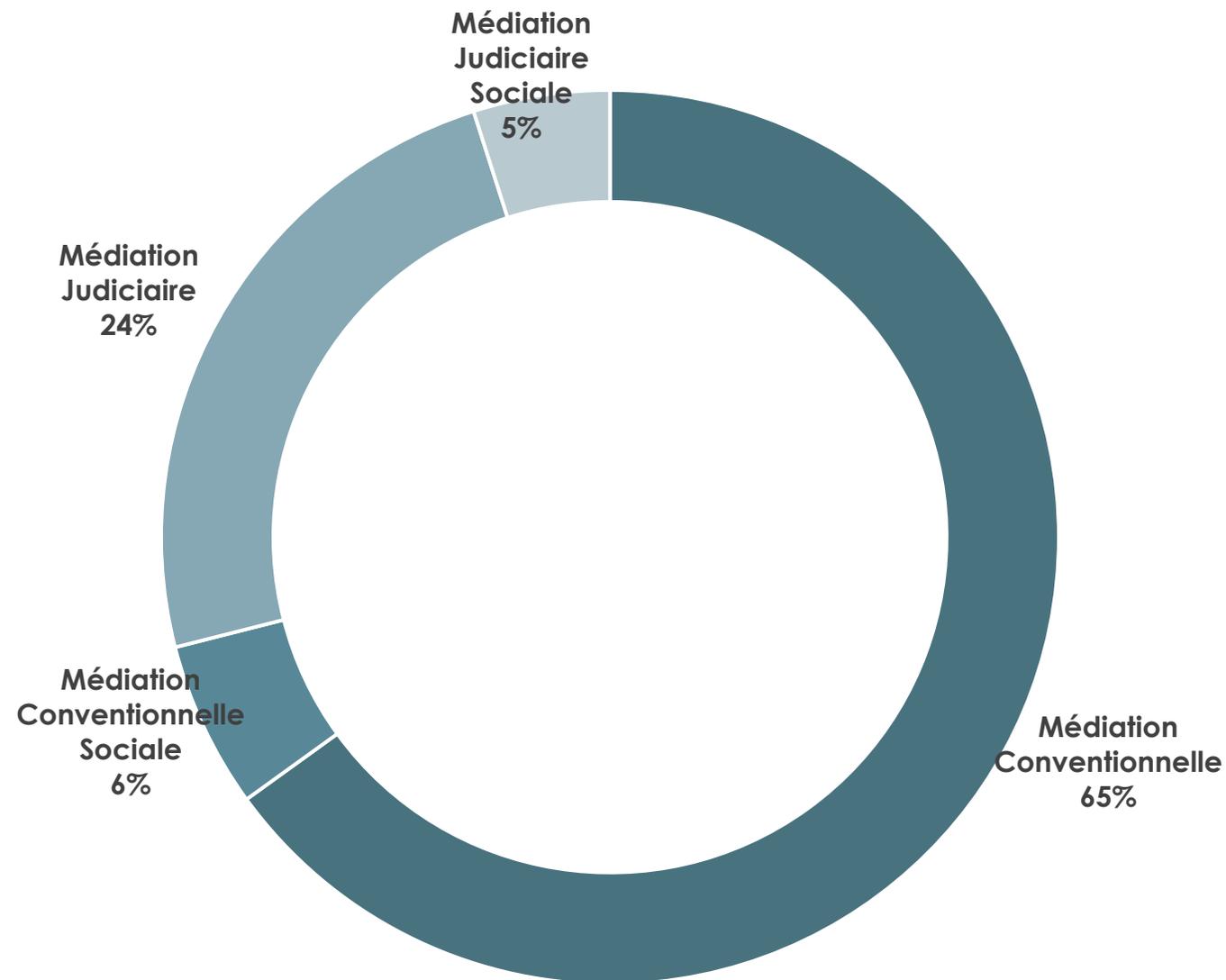
  
**+9%**



**374 dossiers**  
**Médiations Consommation**

  
**+61%**

# TYPE DE MEDIATION





**Bérangère CLADY**  
**Directrice Pôle MARD**



*Nous constatons une évolution importante de la répartition des dossiers par rapport à celle de 2019. Cette évolution est à mon sens une conséquence directe du contexte sanitaire.*

*En effet, nous relevons :*

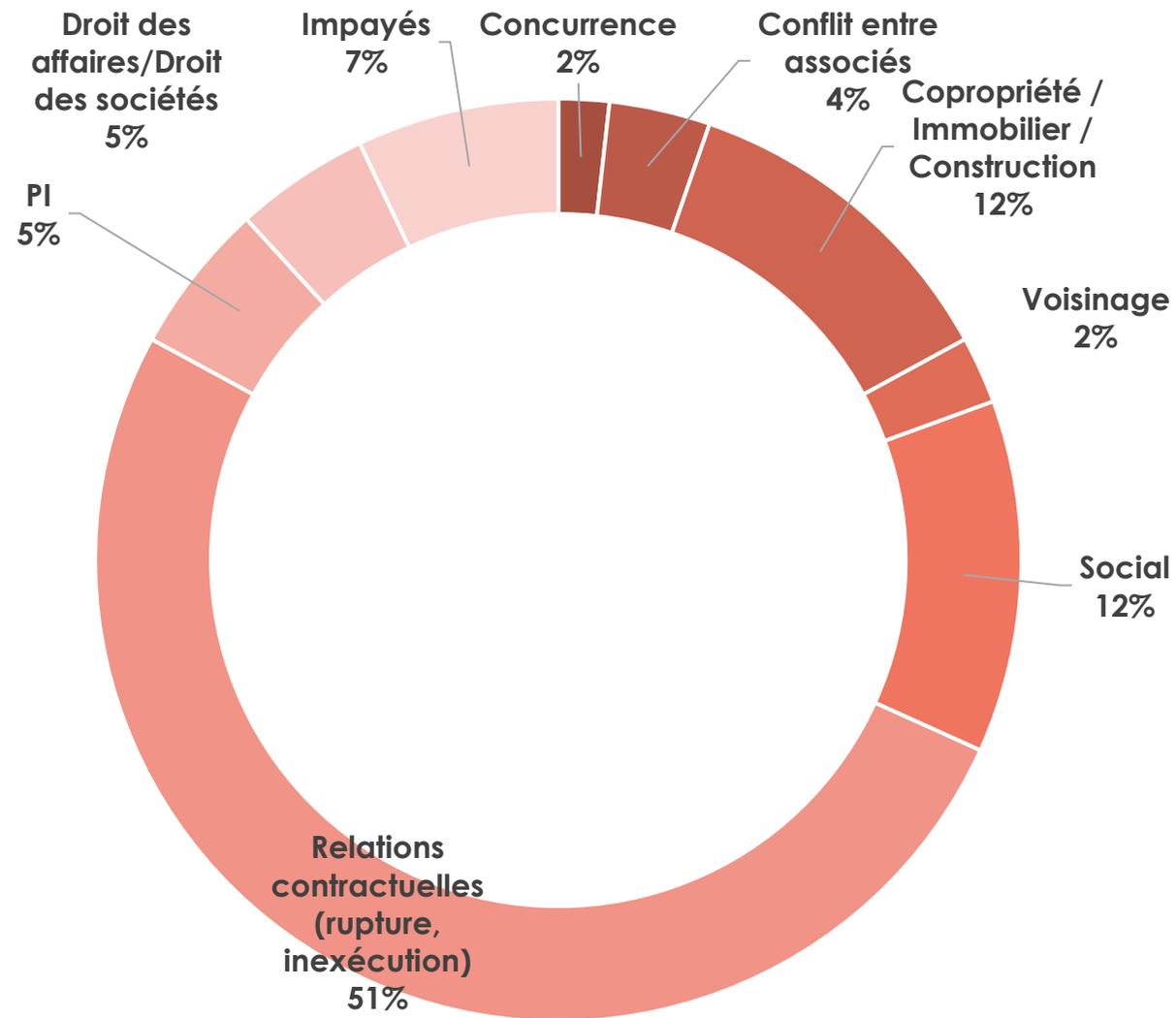
- Une augmentation de 14 points de la part représentant les Médiations Conventionnelles Interentreprises face à une baisse de 8 points de celle représentant les Médiations Judiciaires. La fermeture des juridictions expliquant certainement le transfert du judiciaire vers le conventionnel.*
- Le télétravail et l'absence des salariés dans l'entreprise explique la baisse du nombre de dossiers de Médiations Conventionnelles en matière sociale.*

# TYPOLOGIE DE LITIGES

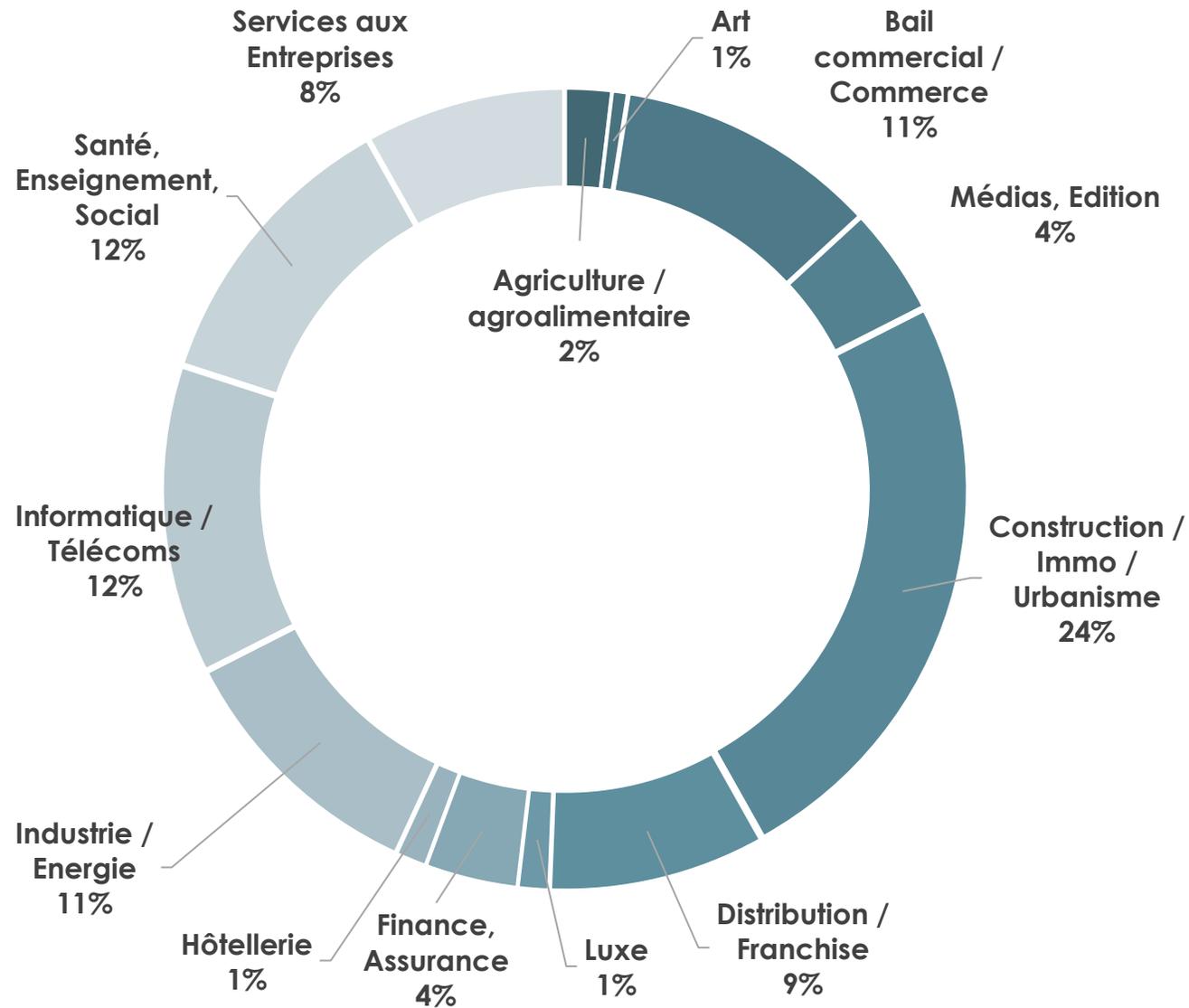


La tendance est relativement stable puisque, sans surprise, la catégorie « reine » qui concerne les contrats (inexécution, rupture des relations contractuelle) est toujours en tête.

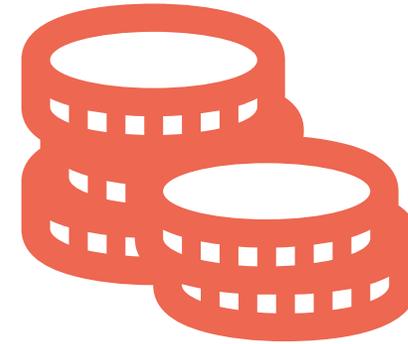
Arrivent ensuite comme les années précédentes les typologies : Construction, immobilier, copropriété, puis Social (pour 2020 conflits en associés principalement).



# SECTEURS D'ACTIVITÉ



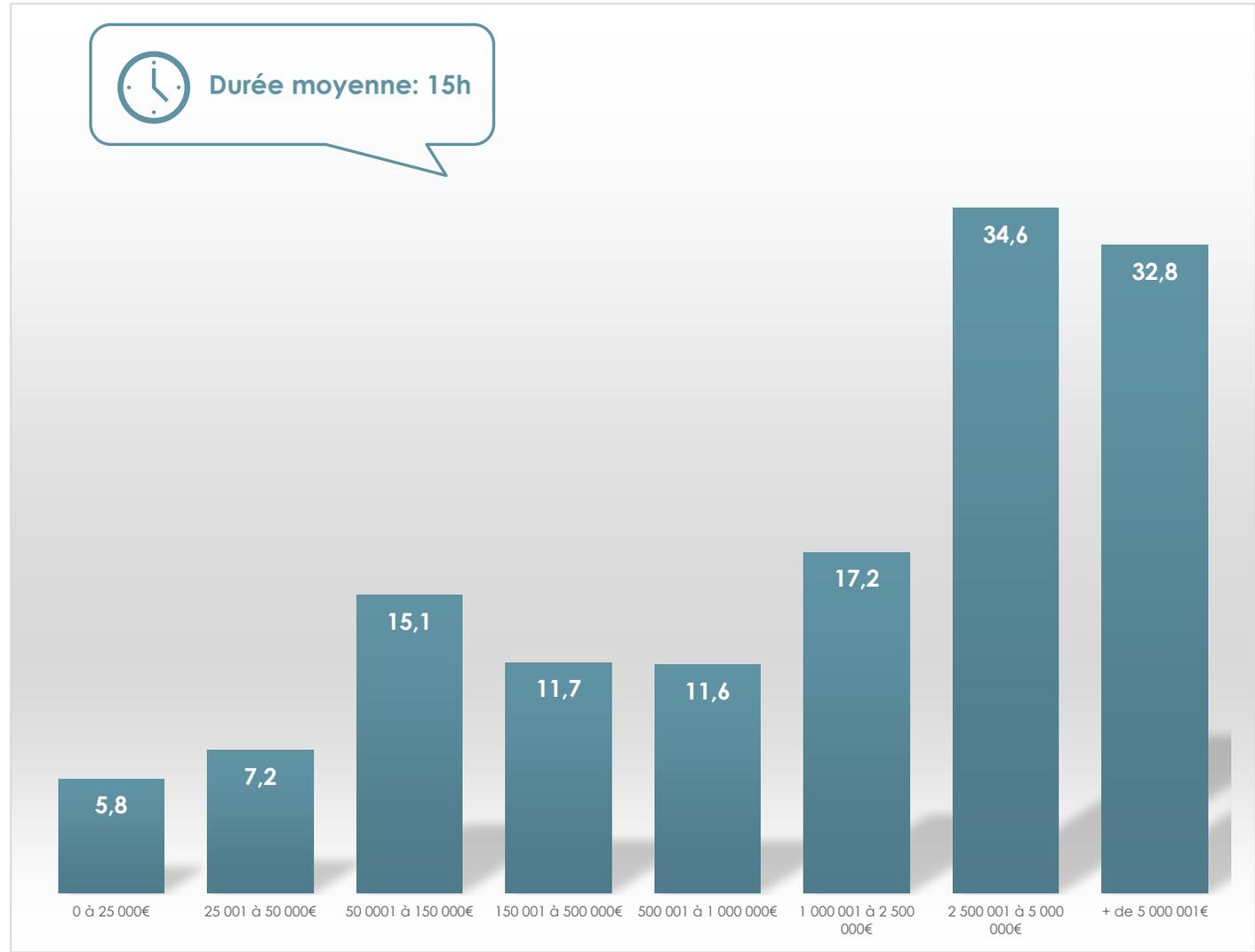
# MONTANT CUMULÉ DES ENJEUX



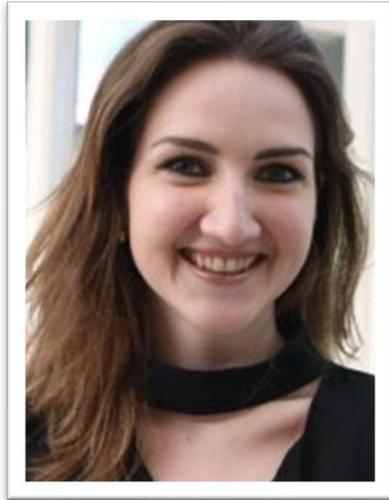
262 000 000 €

# DURÉE DE LA MÉDIATION

Durée en heures



Montant des enjeux



**Marie MOUSSARD**  
**Juriste MARD**



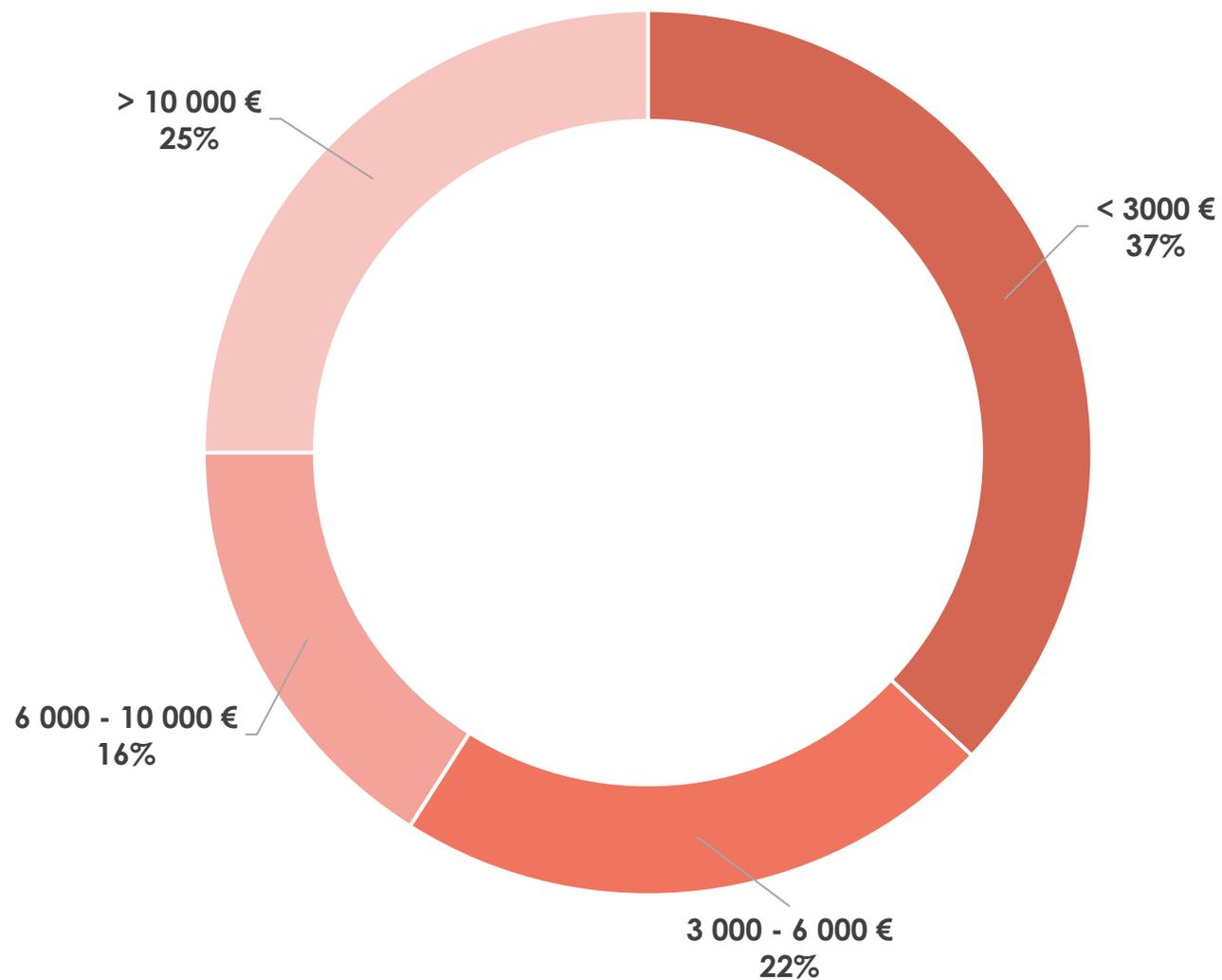
*En 2020, les médiations du CMAP en 2020 ont duré en moyenne 15h.*

*Le fait qu'une partie des médiations se soient déroulées par visioconférence est donc sans impact sur la durée moyenne puisque en 2019 nous étions à 16h.*

*Cette durée moyenne, particulièrement quand elle est découpée par tranche, est une donnée précieuse pour les juristes du pôle MARD.*

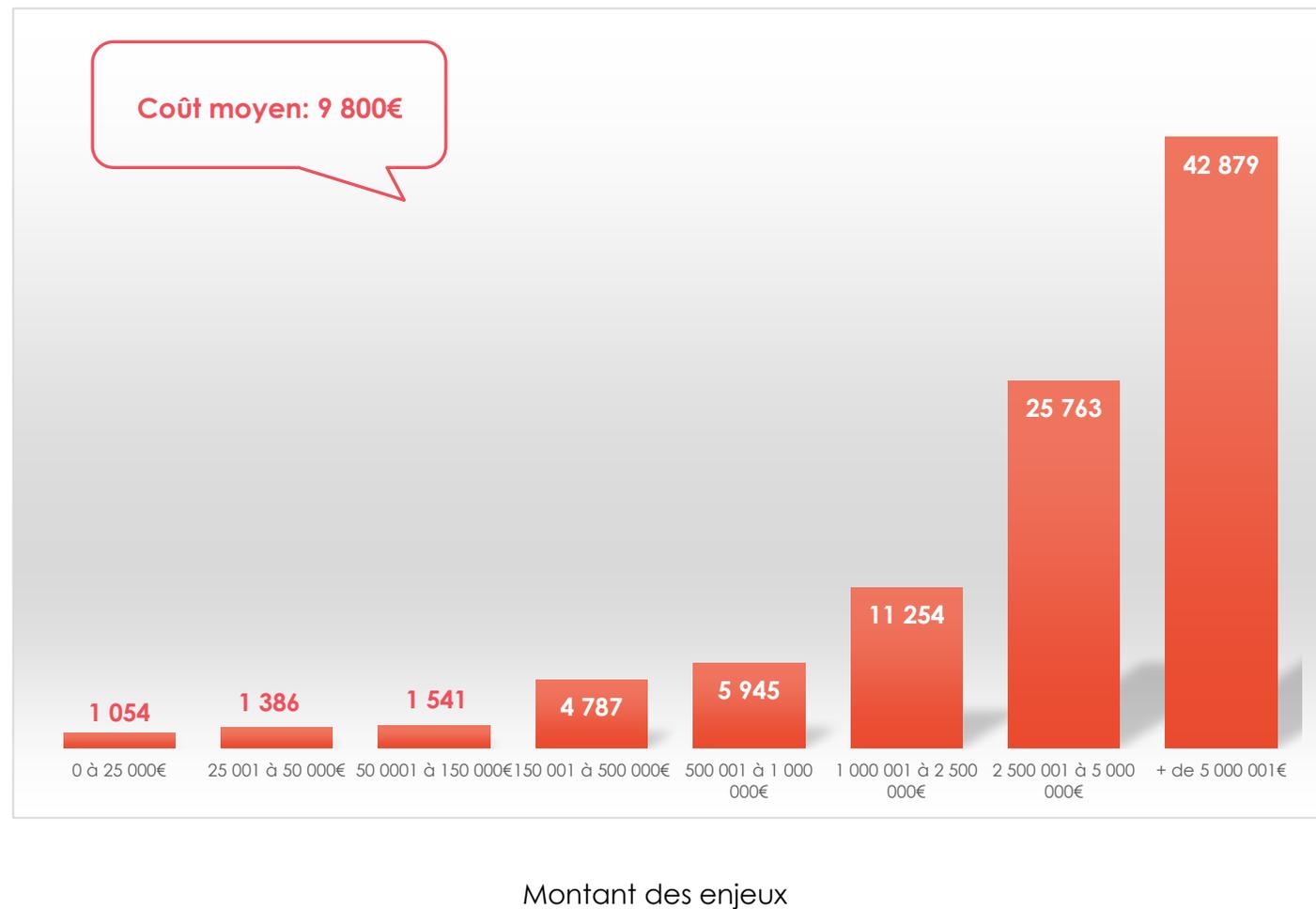
*En effet, la question de la durée est naturellement récurrente, pour ne pas dire systématique, de la part des parties avant d'entrer en médiation.*

# COÛT TOTAL DE LA MÉDIATION



# COÛT MOYEN DE LA MÉDIATION PAR RAPPORT AUX ENJEUX EN LITIGE

Coût moyen de la médiation





**Laurène MENNESSON**  
**Juriste MARD**



*Nous constatons que le coût augmente progressivement en fonction de l'enjeu en litige, et ce de manière assez logique puisque le coût suit directement la courbe de la durée.*

*Le coût moyen connaît une légère hausse puisque nous étions à 8 000€ en 2019 et nous passons à 9 800€ en 2020.*

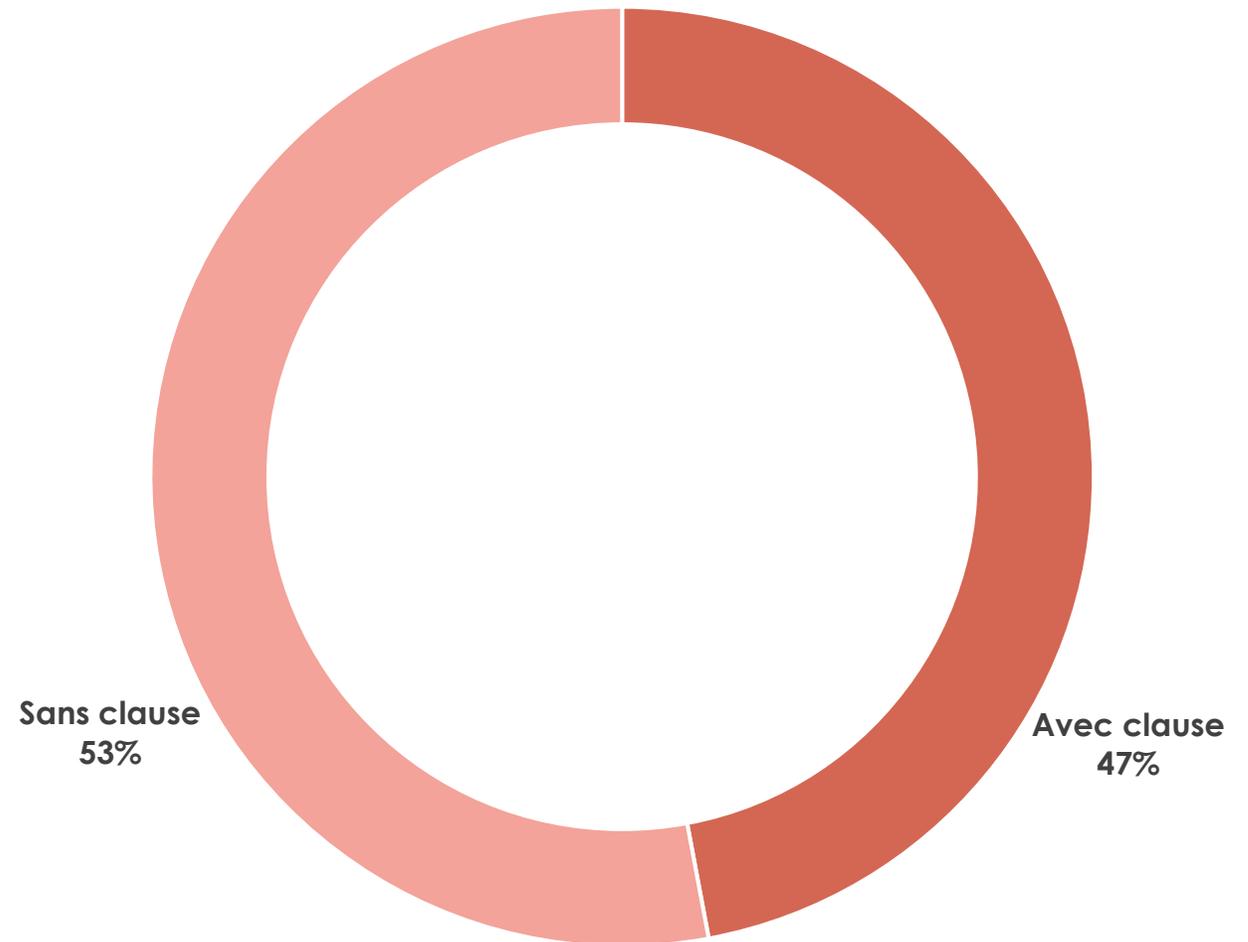
*Nous expliquons cette hausse par l'augmentation du nombre de dossiers à fort enjeux.*

# MODALITÉS DE SAISINE



Près de la moitié des dossiers sont mis en œuvre sur le fondement d'une clause de médiation insérée par les entreprises et/ou leurs conseils dans les contrats.

Le CMAP peut également être saisi sans que la clause ait été prévue en amont (« sans clause »).



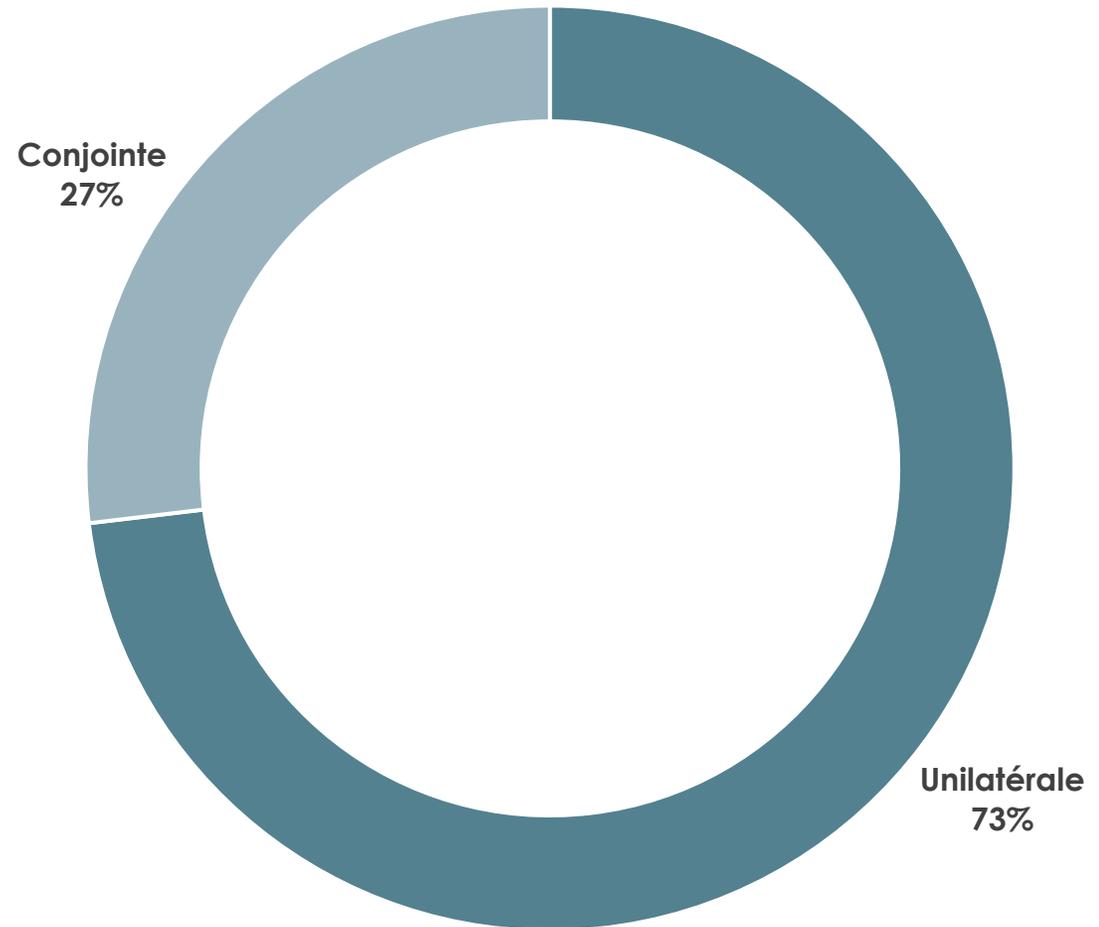
# MODALITÉS DE SAISINE



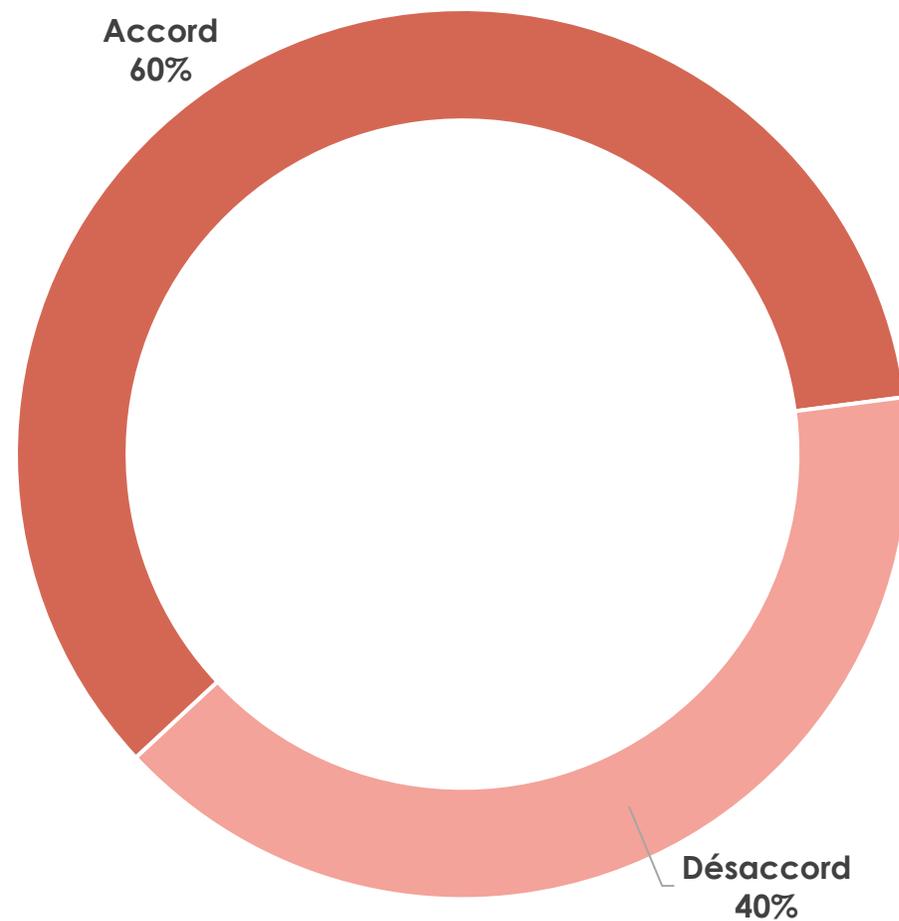
Dans 73% des dossiers, la médiation est proposée par l'une des parties concernées par le litige.

Il revient alors au Centre de porter la proposition auprès de l'autre partie pour la convaincre d'accepter de prendre part au processus.

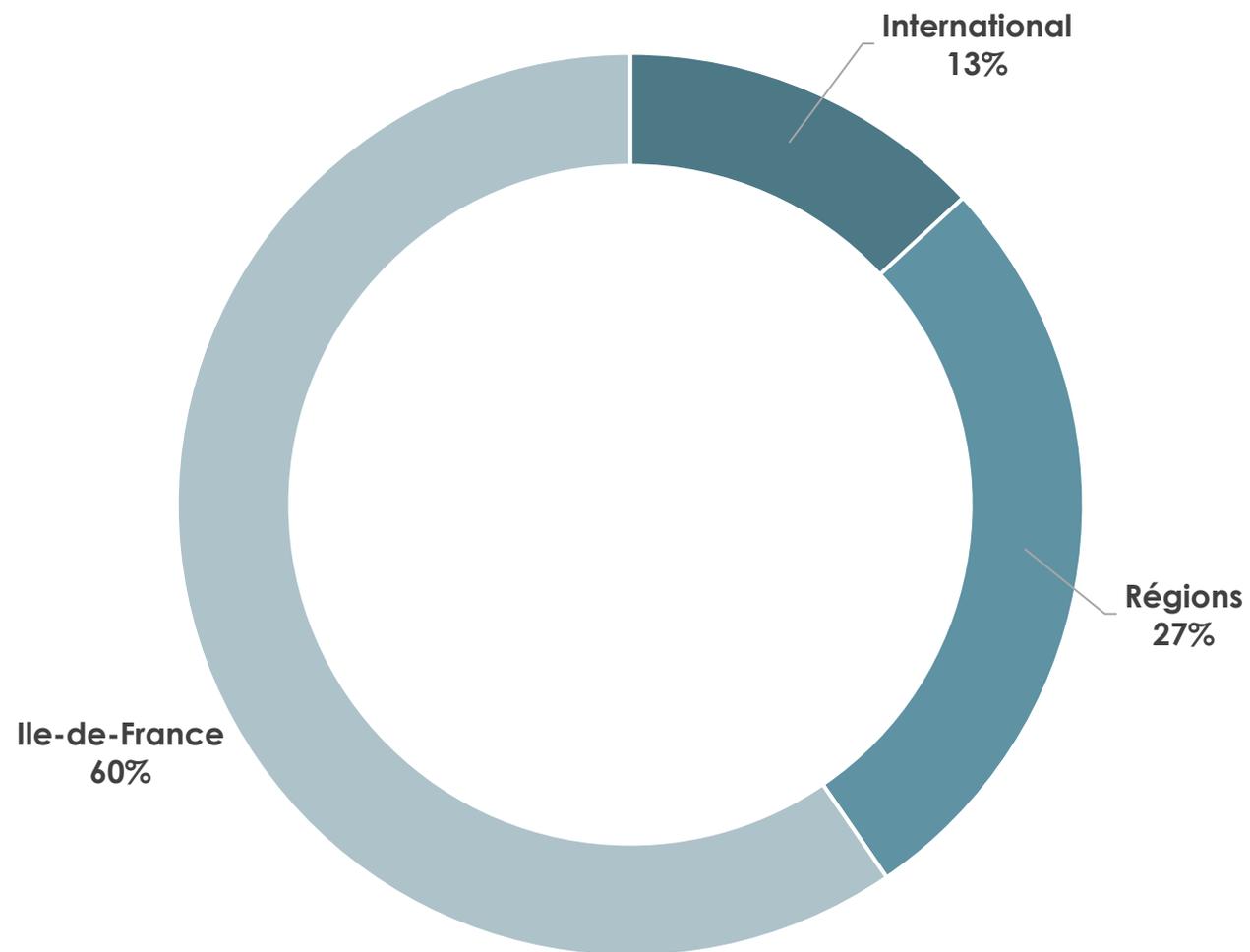
Dans 27% des cas, les deux parties s'accordent pour saisir le Centre conjointement.



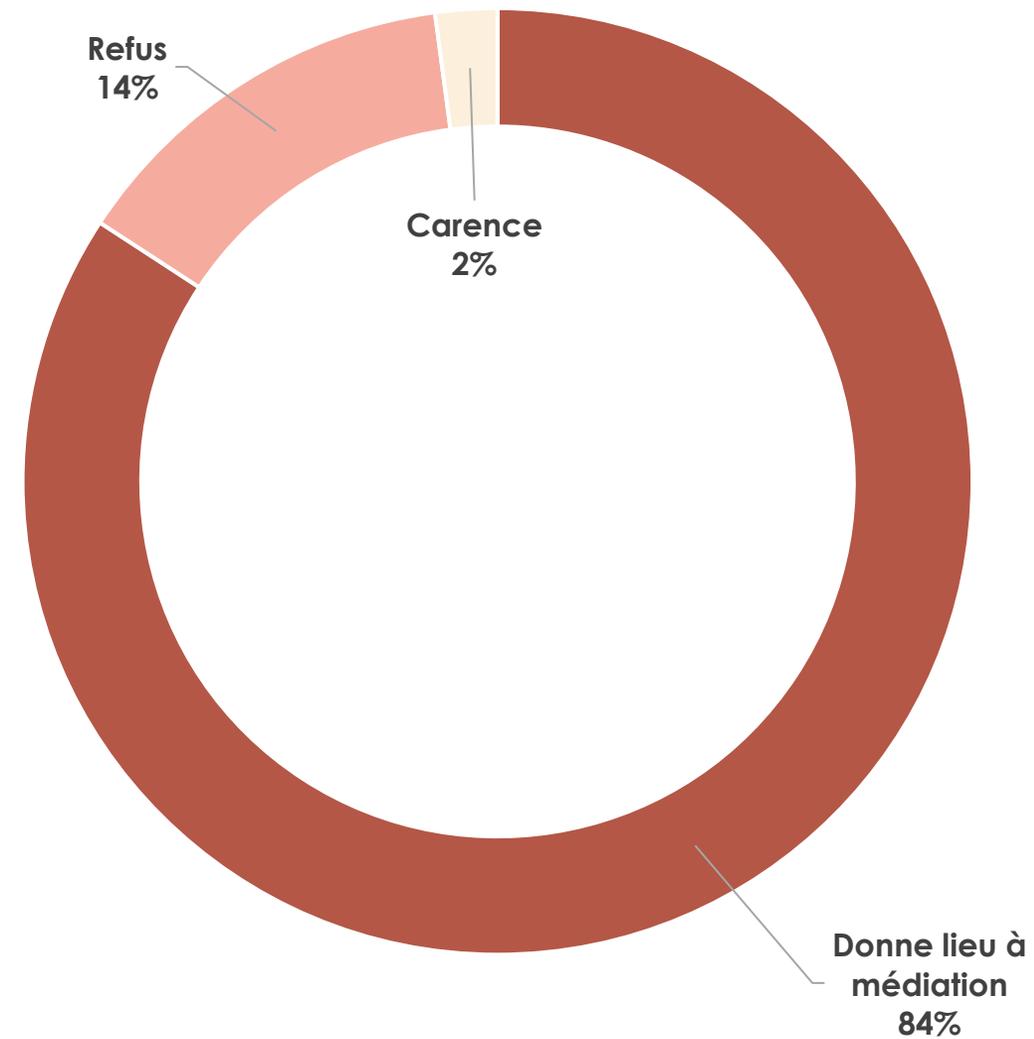
# ISSUE DES MÉDIATIONS: VUE GÉNÉRALE



# ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES PARTIES



# MÉDIATIONS CONVENTIONNELLES





**Sophie HENRY**  
Déléguée Générale



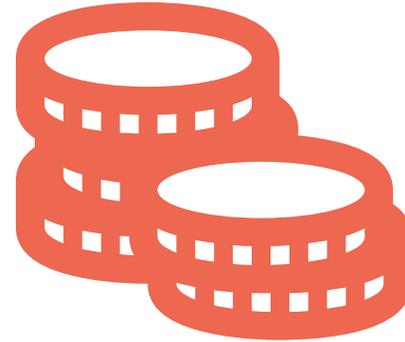
*Nouveauté, cette année, avec ce dernier graphique: 84% des dossiers pour lesquels nous sommes saisis donnent effectivement lieu à la mise en place d'une médiation.*

*C'est le résultat d'un engagement au quotidien des juristes du pôle MARD du CMAP auprès des entreprises, de leurs conseils et des Magistrats pour les sensibiliser aux atouts de la médiation et les accompagner dans la mise en œuvre du processus.*

# Arbitrages



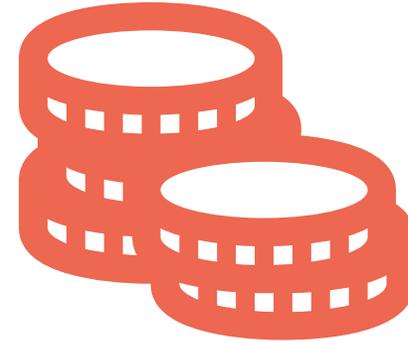
# MONTANT CUMULÉ DES ENJEUX



71 500 000 €

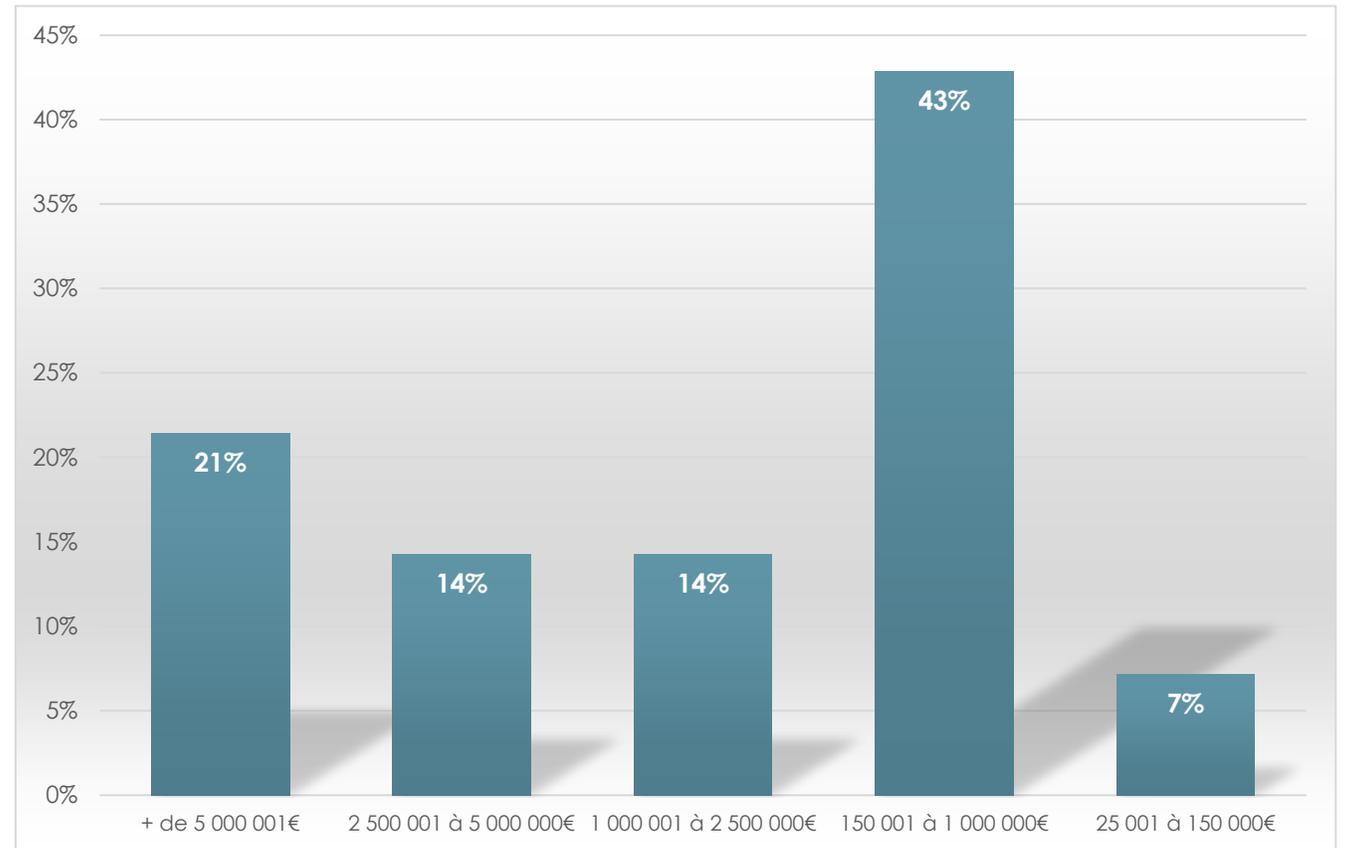
14 dossiers

# HONORAIRES



124 000 €

# FOURCHETTE MONTANT DES LITIGES



**DUREE  
MOYENNE  
DE LA  
PROCEDURE**

**Saisine → Sentence**



**20 mois**



39 Avenue Franklin Delano Roosevelt  
75008 Paris  
Tél: 01 44 95 11 40  
[cmap@cmap.fr](mailto:cmap@cmap.fr)  
[www.cmap.fr/](http://www.cmap.fr/)



**CCI PARIS ILE-DE-FRANCE  
ENTREPRISES**

